

Des formations groupées et récurrentes

Le programme de formation pour le dernier trimestre 2012 est disponible sur notre site. Vous recevrez le formulaire d'inscription environ 1 mois avant les dates de formation. Merci de vérifier le type de comptabilité utilisé avant de vous inscrire et de nous avertir si vous décidez de ne pas venir après vous être inscrit.

Renouvellement service N4DS

L'élaboration de votre déclaration N4DS 2011 par nos services ayant rencontré un franc succès, le service a été reconduit cette année pour votre déclaration 2012. Une quarantaine de collectivités bénéficieront de ce service et la priorité a été donnée aux petites collectivités.

Gestion du cimetière

Une nouvelle application de gestion des concessions pour les utilisateurs disposant de EGRC est désormais disponible.

Pour les utilisateurs de l'ancien logiciel (OpenCimetière), la migration de vos données peut-être effectuée par Magnus (option facturée entre 500 € et 1300 €), sinon vous pouvez décider de saisir vous-même vos concessions et vos inhumations et dans ce cas là, l'application est comprise dans le pack EGRC.

Un module graphique optionnel et payant permettant de visualiser le plan du cimetière est également proposé par Magnus.

NOUVEAU : Légibase sous EGRC

Une nouvelle application permettant de consulter la réglementation en ligne est actuellement en phase de test dans 3 communes. Voici le lien pour la démonstration :

http://www.berger-levrault.fr/demo_legibase_etatcivil

Mise à jour des produits et du socle sous E-Magnus

Rappel : Les mises à jour doivent être lancées **depuis le serveur** après avoir désactivé les Pare-feu et Antivirus sur celui-ci. Il vous faut donc connaître le mot de passe administrateur de votre serveur.

Informations – Flux RSS

Dans les applications Paie et comptabilité Emagnus, ayez le réflexe de consulter les informations légales diffusées par Magnus apparaissant en haut à droite du menu principal.